



Mercredi 26.01.11 | 44e année | No 3

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Neuchâtel au cœur de l'Europe

Promotion de la démocratie, défense des libertés individuelles et de l'égalité entre femmes et hommes, ce sont là les valeurs fondamentales que les autorités de votre ville partagent avec 100'000 villes et régions dans 39 pays en Europe.

Il y a 60 ans, des élus locaux et des maires ont initié un mouvement ambitieux en vue de la construction européenne en créant une association internationale: le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). Ces élus étaient convaincus que les libertés et les principes de la démocratie ne pouvaient se concrétiser que par un renforcement de l'autonomie des communes et régions afin de rapprocher le plus possible le pouvoir de décision du citoyen. Cet objectif sera ensuite accompagné de recommandations en matière de bonne gouvernance et d'éthique publique, ce qui contribuera à renforcer la cohésion sociale et la fraternité entre les peuples pour assurer la paix et le développement en Europe.

En tant que présidente de la section suisse du CCRE, c'est avec reconnaissance à l'égard des pionniers que je participerai à Genève à la cérémonie du 60^e anniversaire, où les perspectives d'avenir de la construction européenne seront abordées.

A Neuchâtel, vous aurez vous aussi bientôt l'occasion de participer à la Fête de l'Europe, ce sera le 9 mai durant les festivités du Millénaire: cette fête témoignera de l'ouverture de Neuchâtel qui a façonné l'identité de ses habitants au cours de ses dix siècles d'histoire.

*Françoise Jeanmeret
Directrice de la culture*



Le Conseil communal partage l'inquiétude des personnes qui vont perdre leur emploi.

PMP reste à Neuchâtel

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a évoqué de façon approfondie lundi lors de sa séance hebdomadaire la restructuration annoncée vendredi par Philip Morris Products SA et l'importante perte d'emplois qui l'accompagne. L'exécutif représenté par le Directeur du développement économique Alain Ribaux, a eu des contacts réguliers tout au long du week-end et en début de semaine avec la direction de l'entreprise multinationale qui lui a confirmé son intention de ne pas quitter Neuchâtel.

Le Conseil communal de Neuchâtel nourrit en premier lieu une pensée

émue pour les personnes qui vont perdre leur emploi ainsi que pour leurs familles. S'agissant des licenciements à venir, il a acquis la certitude qu'ils seront moins nombreux que le chiffre total annoncé. Plusieurs départs volontaires à la retraite anticipée sont en effet inclus dans les 120 postes concernés.

1'500 employés

Mais surtout, la direction de PMP SA lui a clairement signifié que la restructuration annoncée n'est en aucune manière le prélude à un désengagement plus important. Il faut garder à l'esprit d'une part que le site de Neuchâtel est, comme les autres,

dépendant du marché mondial de la cigarette et que, d'autre part, le nombre d'employés s'élève globalement à quelque 1'500 après le développement significatif du site de Serrières ces dernières années.

Crèche à Boudry

En d'autres termes, le Conseil communal a acquis la conviction que PMP SA est solidement installée en terres neuchâteloises. La volonté de la société de rester à Neuchâtel est confirmée par les différents projets menés, à Serrières, ou encore à Boudry avec l'ouverture prochaine d'une crèche de taille importante. (pn)



La Ville de Neuchâtel présente sa nouvelle politique de communication.



La Société de Musique de Neuchâtel propose « L'Oiseau de feu » de Stravinski jeudi au Temple du Bas.

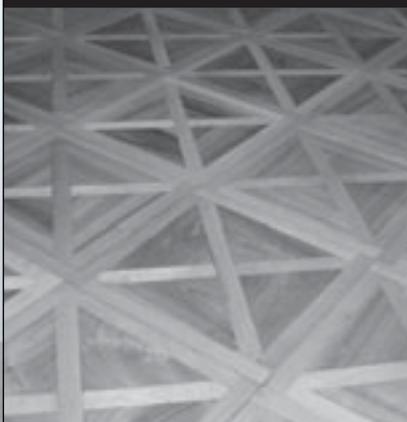


Le Carpe Dièse Trio donnera un concert dimanche à l'Interlope avec le clarinettiste Jean-François Lehmann.



Stoppa Filis SA
028-423046
PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



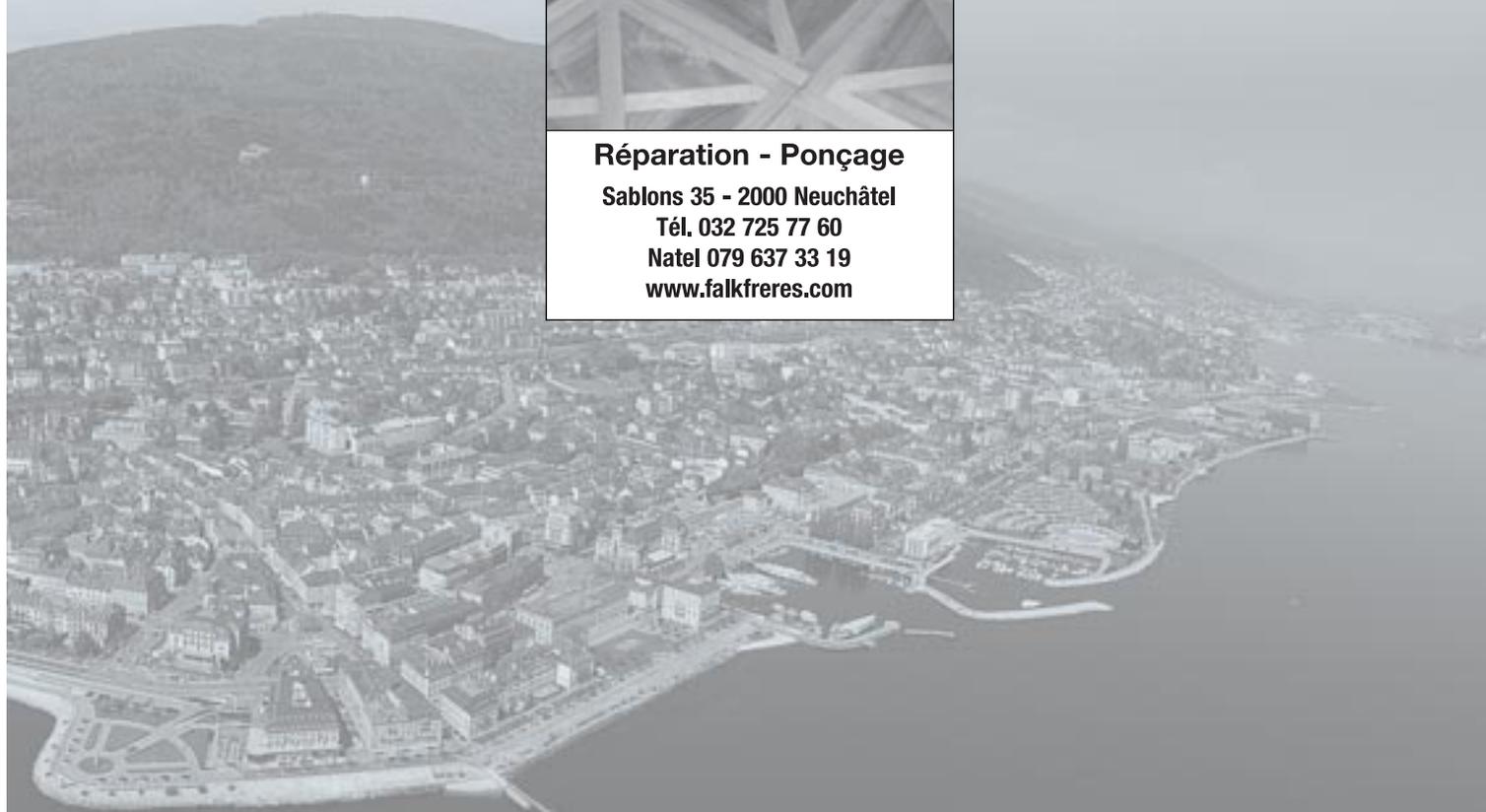
Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com



Dans ce numéro

Coopération internationale

La Ville de Neuchâtel a engagé un montant de 90'000 francs pour soutenir diverses actions dans des pays démunis. Elle soutient notamment des projets au Burkina Faso, en Palestine et en Roumanie.

Page 8

Aide à la Roumanie

La Ville de Neuchâtel soutient le village roumain de Lunca de Jos par diverses actions depuis plus de 20 ans. En 2010, elle a acheminé du matériel scolaire et une ambulance en direction de la province de Harghita en Roumanie.

Page 9

Centre médico-dentaire

Le Centre médico-dentaire Neuchâtel a récemment ouvert ses portes. Outre sa clientèle privée, il reçoit – suite à la fermeture de la Clinique dentaire scolaire – tous les enfants des écoles de la Ville pour un contrôle annuel.

Page 10



Bourse de Bruxelles

Stéphanie Jeannet et Nicolas Bamberger sont les heureux lauréats de la Bourse de Bruxelles. Dès le mois de mars, ils logeront dans un atelier situé dans la capitale belge pour réaliser un film d'animation.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le mercredi 2 février 2011.

Le Conseil communal renforce sa politique d'information avec l'appui du Conseil général



La politique d'information du Conseil communal continuera de reposer pour une grande part sur «Vivre la ville» imprimé sur les presses de Messeiller S.A.

Davantage de «Vivre la ville»

Le Conseil communal a décidé de renforcer sa politique d'information comme annoncé dans son programme politique. Le rythme de parution de «Vivre la ville» va augmenter cette année et un ou une journaliste à mi-temps viendra renforcer la rédaction du journal d'information des autorités. En votant le budget, le Conseil général a donné son aval à cette volonté de mieux informer.

La fonction de chargé de communication de la Ville a été créée il y a une année. Patrice Neuenschwander a dégagé 30% de son temps pour l'assumer, ne consacrant plus dès lors que 20% à la rédaction de «Vivre la ville» et à l'encadrement de la journaliste stagiaire Anne Kybourg. Cela ne fut possible qu'au prix d'un sérieux ralentissement du rythme de parution du journal de la Ville qui est devenu bimensuel plutôt qu'hebdomadaire. Ce rythme s'est toutefois révélé inadéquat pour couvrir l'actualité politique et culturelle ainsi que pour présenter et refléter correctement les débats du Conseil général. Cette année, «Vivre la ville» paraîtra donc plus souvent, à 33 reprises contre 27 en 2010. Trois éditions seront consacrées au Millénaire, avec un graphisme particulier et

une diffusion plus large que la ville de Neuchâtel, et cinq numéros spéciaux permettront de développer des thèmes choisis par le Conseil communal.

Equipe renforcée

Pour ce faire, il était nécessaire de renforcer la rédaction du journal qui comprendra à court terme un ou une journaliste de plus. L'équipe se composera dès lors d'une journaliste-stagiaire à 100%, d'un ou d'une journaliste RP à 50%, d'une secrétaire de rédaction à 50%, d'un photographe sur mandat ainsi que du chargé de communication également à mi-temps. Déchargé de certaines tâches rédactionnelles, celui-ci pourra se consacrer à des objectifs plus stratégiques. Il tiendra séance chaque semaine avec le chancelier et le président du Conseil communal pour analyser la situation et préparer la communication hebdomadaire de la Ville. Il présidera par ailleurs deux groupes de travail chargés de faire évoluer la communication. Le premier réfléchira à l'opportunité de faciliter l'accès à l'information et de développer l'usage des nouveaux médias: présence sur les réseaux sociaux, information par sms, sites mobiles pour portables, bornes wi-fi publiques. L'autre groupe se préoccupera d'aspects

plus traditionnels: communiqués et conférences de presse, contenu et forme de «Vivre la ville», site internet, relation avec les médias, etc.

Porte d'entrée pour les médias

Le chargé de communication et la rédaction du journal de la Ville forment le Bureau de la communication rattaché à la Chancellerie et placé sous la responsabilité du chancelier et du président du Conseil communal. Porte d'entrée obligatoire des médias dans l'Administration, le Bureau de la communication a pour tâches de planifier et d'organiser les conférences de presse, de rédiger et de diffuser les communiqués en accord avec les directions et d'orienter les journalistes vers les personnes les mieux à même de les renseigner.

Communication interne

Le Bureau de la communication se préoccupera également de communication interne. Il rédigera en collaboration avec le service des ressources humaines une newsletter à l'intention du personnel. Il produira aussi un bref résumé des principales décisions prises chaque semaine par l'exécutif, à l'intention des médias d'une part, des chefs de service d'autre part.



La Société de Musique de Neuchâtel invite la Neue Philharmonie de Westphalie

« L'Oiseau de feu » au Temple du Bas

La Société de Musique de Neuchâtel présente « L'Oiseau de feu » jeudi à 20 heures au Temple du Bas. Les musiciens de la Neue Philharmonie Westfalen interpréteront des œuvres de Moussorgski, de Tchaïkovski et de Stravinski sous la direction de Heiko Mathias Förster. L'ensemble accompagnera le soliste Serge Zimmermann et son violon.

Le public découvrira trois œuvres de compositeurs russes. L'ensemble symphonique jouera « Une nuit sur le Mont Chauve » de Moussorgski ainsi que le « Concerto pour violon en ré majeur » de Tchaïkovski. « L'Oiseau de feu » d'Igor Stravinski sera le moment fort de la soirée.

L'histoire

« L'Oiseau de feu » raconte l'histoire du prince Ivan Tsarévitch. Une nuit, Ivan va s'égarer dans les jardins enchantés de l'immortel Kastcheï. Près d'un arbre aux lourdes pommes d'or, le prince va apercevoir l'Oiseau de feu aux ailes écarlates. Il va lui courir après et l'attraper. Ivan lui rendra la liberté en échange de l'une de ses plumes, dotée de pouvoirs magiques. Le lendemain, au lever du jour, treize princesses enchantées apparaissent. Elles dansent et jouent autour de l'arbre aux pommes d'or. Le prince va succomber



La Neue Philharmonie Westfalen jouera « L'Oiseau de feu » de Stravinski jeudi au Temple du Bas • Photo: sp

au charme de l'une d'entre elles. Il va la suivre dans le domaine interdit du château de Kastcheï. Ce dernier apparaîtrait et parle à Ivan. Au moment de le changer en pierre comme tous les autres chevaliers avant lui, le prince se souvient de la plume magique. L'Oiseau de feu arrive à sa rescousse. Sa danse enchantera tous les monstres et Kastcheï. Grâce à l'oiseau, Ivan réussit à mettre fin à la malédiction: toutes les statues redeviennent humaines et le soleil chasse les ténèbres.

La célébrité de Stravinski

Igor Stravinski s'est vu imposer la légende russe de l'Oiseau de feu pour composer la musique d'un ballet. Serge Diaghilev, organisateur des ballets russes, attendait l'inattendu de la part du compositeur russe de 27 ans. « Faites-moi de l'imprévisible », disait-il à Stravinski. Encore inconnu, Stravinski dispose de quelques mois pour faire un nouveau ballet pour Fokine. La création fut présentée à Paris le 25 juin 1910, sous la direction de

Gabriel Pierné. Le public accueillit l'œuvre avec beaucoup d'intérêt. Elle remporta un immense succès. A tel point que Stravinski devint célèbre. (ak)

« L'Oiseau de feu »: jeudi 27 janvier à 20 heures au Temple du Bas. Réservations à la billetterie du Passage au 032 717 79 09.



Concert raconté aux enfants

Les enfants sont invités à découvrir « L'Oiseau de feu » d'Igor Stravinski jeudi 27 janvier à 18 heures au Temple du Bas. La Société de Musique de Neuchâtel organise une animation pour éveiller l'intérêt des plus jeunes. Durant la saison, elle propose de commenter trois concerts, dont celui de « L'Oiseau de feu ». Cette activité s'adresse aux enfants dès 5 ans ainsi qu'à leurs parents. Pas de réservation. Billets en vente à l'entrée au prix de deux francs pour les enfants et cinq francs pour les adultes.



Agenda culturel

Galerias et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier 2010, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 27 mars, exposition « Séries, suites, variations », cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui.

Jusqu'au 3 avril, exposition Gérald Comtesse – 50 ans de peinture.

Jeudi 27 janvier à 18h30, exposition Gérald Comtesse. Visite musicale et

littéraire de l'exposition à travers un concert des étudiants de la Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel (classe de Pierre-Laurent Haesler) et lecture de textes sur Venise par Robert Bouvier.

Mardi 1^{er} février à 12h15, mardi du Ruckers. Concert donné par Jovanka Marville.

Galerias de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à

17 heures. Entrée libre le mercredi. **Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars, exposition « L'esprit Dürrenmatt ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 13 février, exposition Marianne Du Bois ». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 13 février, exposition Mathys, peintures et sculptures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), du 1^{er} au 28 février, exposition « Attention les vélos! Le Valais à bicyclette ». Ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures du lu au ve (sauf lundi matin). Entrée libre.

Galerie La Tour de Diesse (rue du Château 6), jusqu'au 18 février, exposition Thierry Voirol, peintures. Ouvert du ma au ve de 14h30 à 18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, di de 14 à 18 heures ou sur rendez-vous au tél. 079 304 32 04.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 janvier: « La route de soi », exposition de David Froidevaux, techniques mixtes, collages et acryliques. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et sur rendez-vous au tél. 079 255 03 08.





L'actualité culturelle

De la baguette aux claviers



Vendredi 28 janvier, le chef d'orchestre Alexander Mayer dévoilera la diversité de ses talents lors d'un récital des «douze vendredis» à la Collégiale. Directeur musical de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel depuis le

printemps 2010, Alexander Mayer a étudié l'orgue et la direction d'orchestre avec des maîtres aussi renommés que Leo Krämer, Neeme Järvi, Jorma Panula et Max Pommer.

Alexander Mayer a dirigé en août dernier sa première production d'opéra avec Carmen de Bizet au festival «Oper im Zelt» de Merzig, après avoir été durant les saisons précédentes assistant de Donald Runnicles et John Nelson au Grand Théâtre de Genève.

Alexander Mayer jouera des œuvres de Bach, Mendelssohn et Franck.

Collégiale, vendredi 28 janvier à 18h30. Entrée libre, collecte.

Ombres, lumière, musique

A l'occasion du quatre centième anniversaire de la mort de Michelangelo Merisi, dit le Caravage, l'Ensemble Festeggio Armonico de Milan propo-

sera vendredi 28 janvier, un programme de musique instrumentale italienne des XVI^e et XVII^e siècles: «Le Caravage: ombres, lumières, musique».

Grâce à la projection d'œuvres de l'artiste et à la lecture par un acteur professionnel de textes d'auteurs de son époque, le concert se présente comme un itinéraire suggestif dans le contexte musical et culturel du Caravage.

Diego Cantalupi, théorbe, luth et guitare baroque, Lorenzo Lio, flûte douce, Mario Lacchini, flûte douce et Franz Silvestri au clavier interpréteront des œuvres de Frescobaldi, de Layolle, Ortiz, Landi, Falconieri, Kapsberger et Merula.

Ce spectacle est organisé en collaboration avec la Società Dante Alighieri, le Centre culturel italien et le Lyceum Club International.

Salle des pasteurs, escalier de la Collégiale, vendredi 28 janvier à 20 heures. Entrée libre, collecte.

Exposition à la Tour de Diesse

Le peintre Thierry Voirol expose ses toiles jusqu'au 18 février à la galerie d'art la Tour de Diesse.

Là où se panachent imaginaire et souvenir, où l'esquisse d'une ombre filante enclenche la sensibilité de l'artiste, Thierry Voirol explore les espaces de la toile, composant en équilibre sur un fil, des pièces de vie touchantes de poésie. Il travaille ses pigments dans une sorte de délectation qui confère aux gris des accents tantôt métalliques, tantôt brumeux, aux marron des airs festifs.

La Tour de Diesse, rue du Château 6. Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 18 heures, samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, dimanche de 14 à 17 heures ou sur rendez-vous au N° 079 304 32 04.



Le Carpe Dièse Trio présente son cycle d'hiver aux quatre coins de la Suisse romande

« La maison ambulante »

Le Carpe Dièse Trio donnera un concert dimanche à 17 heures à l'Interlopie. Il a également présenté son cycle d'hiver «La maison ambulante» à La Chaux-de-Fonds et à Fribourg. Dans ce cadre, les trois musiciens donnent la réplique à Jean-François Lehmann, clarinettiste invité.

Chaque année, le Carpe Dièse Trio propose trois cycles de concerts. En automne, la programmation musicale est accompagnée d'un menu gastronomique. En hiver, des artistes sont invités à se joindre au trio pour ouvrir de nouveaux horizons. Au printemps, pour clore la saison musicale, le trio propose de redécouvrir des compositeurs romantiques dans des lieux particuliers. La composition contemporaine tient une grande place dans la programmation des trois musiciens.

Un programme métissé

Durant ce concert d'hiver, le public est invité à voyager à travers l'Europe. Le trio l'embarquera dans une folle aventure au cœur des peuples nomades tels que les Roms. Les auditeurs découvriront la richesse des gens du cirque et de certains musiciens exilés ou d'artistes qui ne cessent de se déplacer. Le clarinettiste Jean-



L'altiste Céline Portat et ses deux compères du Carpe Dièse Trio seront dimanche à l'Interlopie • Photo: archives

François Lehmann et le compositeur Vincent Pellet accompagnent le Carpe Dièse Trio dans «La maison ambulante».

Une rencontre

Jonas Grenier, violoniste, Céline Portat, altiste et Esther Monnat, violoncelliste se sont rencontrés au Conservatoire de Musique de Neuchâtel. Le Carpe Dièse Trio voit le jour en 2007. Les trois musiciens éprouvent le

besoin de placer la musique de chambre au centre de leurs activités musicales. Ces dernières années, le trio se produit dans plusieurs villes de Suisse et également de France. (ak)

Concert du Carpe Dièse Trio dimanche 30 janvier à 17 heures à l'Interlopie. Entrée 25 francs pour les adultes et 20 francs pour enfants dès 14 ans. Réservations sur www.tempslibre.ch.

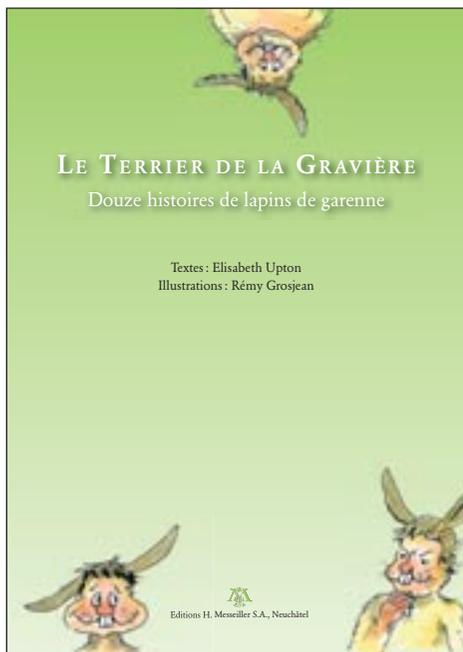
Chronique culturelle



Sweet dreams

Génial, ce «Sweet dreams» présenté à la Poudrière par Alexandre Doublet et ses comédiens fraîchement diplômés de la Haute école de théâtre! Une relecture en fait de «Platonov», la pièce de jeunesse de Tchekov, que le metteur en scène décline en quatre épisodes distincts réunis sous le titre générique de «Il n'y a que les chansons de variété qui disent la vérité». Le spectacle commence sur le succès de Eurhythmics qui donne son nom à cette seconde partie. Puis chacun des neuf comédiens sur scène interprète un titre emblématique de son personnage. Un frisson parcourt la salle lorsque Sophie, la maîtresse de Michel, entonne en s'accompagnant à la guitare électrique «Bang, bang» de Nancy Sinatra. Baby, shot me down... Comment mieux exprimer la désillusion de ces petits matins alcoolisés qui succèdent toujours à une fête n'ayant pas tenu ses promesses? Serments reniés, amitiés trahies, dégoût de soi-même et des concessions faites à la vie, vacuité, désespoir... Mieux vaut alors, quand l'aube point, rester blotti dans son sac de couchage. «Nous sommes tous à la recherche de quelque chose», chante Annie Lennox dans «Sweet dreams». Le jeune Doublet aussi, qui a trouvé quelques réponses plutôt convaincantes.

Patrice Neuenschwander



NOUVEAU!

Textes d'Elisabeth Upton
Illustrations de Rémy Grosjean

Le Terrier de la Gravière Douze histoires de lapins de Garenne

Les histoires du Terrier de la Gravière nous emmènent en Angleterre, où nombre d'animaux habitent un paradis naturel enchanteur. Le Terrier abrite des lapins, que le lecteur apprend à connaître au fil des pages. Attachants, drôles, parfois agaçants, ils parlent et vivent diverses péripéties avec des yeux mi-humains mi-lapins. L'auteure allie sensibilité et imagination dans ces douze aventures, illustrées avec humour par Rémy Grosjean, et dans lesquelles petits et grands enfants auront plaisir à s'immerger.

Disponible en ouvrage simple ou en coffret contenant les 12 histoires sous forme de livrets indépendants.

LIVRE

18.-

en souscription jusqu'au 28 février 2011

COFFRET

52.-

en souscription jusqu'au 28 février 2011



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Le Terrier de la Gravière»** d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 20.-**
(souscription à CHF 18.- jusqu'au 28.2.2011).

..... ex. du coffret **«Le Terrier de la Gravière»** d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 58.-**
(souscription à CHF 52.- jusqu'au 28.2.2011).

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____

Signature: _____



Nouveau bureau à la tête du Conseil des jeunes

Tarifs des transports publics dans le collimateur

Le Conseil des Jeunes de la Ville de Neuchâtel a élu son nouveau bureau. Esmeralda Diaz, élève du collège des Terreaux, accède à la présidence et Lorraine Christen devient vice-présidente. Muna Ali et Victor Esribano Garcia complètent ce bureau en tant que chargée de communication et trésorier. Le prix - apparemment trop élevé - des billets de bus pour les jeunes préoccupe ce Conseil.

Le Conseil des Jeunes (CJ), petit frère du Parlement des Jeunes, est constitué de soixante membres issus des écoles secondaires de la Ville de Neuchâtel, âgés de 10 à 15 ans, œuvrant à la réalisation de projets liés à cette tranche d'âge. Pour ce faire, ils ont à leur disposition un budget annuel de 30'000 francs.

Une année 2010 réussie

En 2010, le CJ a concrétisé de nombreux projets tel que «Neuch'wood», une soirée thématique sur l'univers hollywoodien se déroulant à la Case à chocs qui a réuni 700 jeunes du littoral neuchâtelois, ou encore «Glamorous Night - Neuch' en Rouge», autre soirée festive, marquant la fin de l'année scolaire dans le cadre de la Fête de la Jeunesse.



De gauche à droite: Lorraine Christen, vice-présidente, Esmeralda Diaz, présidente, Victor Esribano, trésorier et Muna Ali, chargée de communication.

Le CJ essaye également, comme en dénote l'organisation et la visite, il y a deux ans du home de «Clos-Brochet», d'impliquer la jeunesse dans la vie sociale neuchâteloise. Le CJ tente aussi d'apprendre à ses membres à parler en public et devant les caméras, comme le montre la formation suivie à Canal Alpha, qui

leur a ensuite permis de créer et de présenter un micro-trottoir.

... et une année 2011 encore plus belle

Pour l'année 2011, restant dans la même ligne que l'année précédente, le CJ veut organiser à nouveau une grande fête et un concours de jeunes

talents, mais il essaiera aussi d'apporter des solutions aux problèmes de la vie quotidienne des 10-15 ans de la Ville de Neuchâtel; les membres ont ainsi décidé de se pencher sur les prix des bus, qui leur semblent trop élevés, et de tenter de créer un espace (local) réservé aux jeunes.

Le CJ va également continuer à collaborer avec le Parlement des Jeunes dans l'optique de créer une «Carte Jeune» qui permettrait à ses détenteurs de bénéficier de rabais dans un certain nombre de commerces neuchâtelois. Les deux organisations se rencontrent souvent. En effet, les membres du Parlement des Jeunes n'hésitent pas à accompagner les plus jeunes pour leurs projets et à leur faire découvrir les outils démocratiques dans le but d'améliorer la condition des jeunes à Neuchâtel.

Pour le PJNE
Antoine de Montmollin, trésorier



La Ville jeune

Théâtre du Passage, mercredi 2 février de 12h15 à 13 heures, passage de midi: «Voyage au cœur des romantismes» avec Emma Durville (violin), Thomas Aubry (alto), Olivier Cambier (violoncelle) et Ambroise De Rancourt (piano). Œuvres de Haendel, Bruch et Chausson. Entrée Fr. 10.-, tarif réduit Fr. 5.-. www.theatredupassage.ch

Case à chocs (Quai Godet 20), vendredi 28 janvier (portes à 22h), soirée organisée par Terrible style: Joachim Garraud (France/live), Fernando Soares, Davide Styloso, Nicola Zoli Jerry Joxx, Cladkamino. Samedi 29 janvier (portes 20h30, concert 21h30): Rap 113 + after party Black & Funky avec DJ Idem & DJ Cort-S.

Queen Kong Club (Quai Godet 20), vendredi 28 janvier (portes à 23h), soirée organisée par la Filles du

calvaire: The Aleks's Session, Marie, Mln, DJ Teeth. Samedi 29 janvier (portes à 21h, concert à 22h), soirée organisée par Collectif Psychopat Rec: Honey for Petzi, Roamer + after show Dj's Francis Wolf Cirque Explosion All Star Battle Commando. www.case-a-chocs.ch



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

A la suite de la réaffectation du restaurant des piscines et aux différents travaux d'aménagement engendrés, les piscines du Nid-du-Crô

seront fermées jusqu'au dimanche 13 février. Réouverture lundi 14 février 2011 à 8h.

Futsal

Vendredi 28 janvier, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 21h, Peseux Comète-Futsal Delminium, LNA.

Volleyball

Samedi 29 janvier, halle A, salle N° 4 de la Maladière, 14h, NUC I-VBC Val-de-Travers, F-M18.

Patinoires du Littoral

(du 27 janvier au 2 février)

Piste principale

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.

lu/ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.





La Ville de Neuchâtel soutient plusieurs actions en faveur de pays défavorisés

Actions internationales durables

La Ville de Neuchâtel a dépensé quelque 90'000 francs pour soutenir diverses actions dans des pays défavorisés en 2010. Haïti, Burkina Faso, Palestine, Roumanie et Monténégro sont autant de pays qui ont reçu de l'aide de la part de la commune. Le groupe de travail pour la coopération privilégie un soutien durable plutôt que des actions ponctuelles.

Le groupe de travail à la coopération internationale technique et démocratique se compose de sept personnes issues de différents services de la Ville. Il se charge de gérer un budget d'environ 90'000 francs par an. Pour rappel, le Conseil général a accepté en 2004 un arrêté qui précise que la somme attribuée à la coopération doit correspondre à 1% du produit de la vente de l'eau.

Partenaires fiables

La Ville soutient plusieurs projets menés sur place par des partenaires fiables. En 2010, elle a accordé un montant de 20'000 francs en faveur d'un projet du Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS) à Madagascar. Ce projet vise notamment à construire un atelier qui abritera une

menuiserie et une serrurerie métallique. Dans la même optique, la Ville a octroyé 15'000 francs pour construire des puits d'approvisionnement

**« Nous apportons
notre soutien à des actions
durables »**

en eau potable au Niger. Ce projet, mis sur pied par Swissaid, prévoit aussi de former la population à la protection de l'environnement. « Comme notre budget provient d'un prélèvement sur l'eau, nous sommes très sensibles aux projets qui ont un lien avec l'approvisionnement en eau potable », explique Philippe Haeberli, responsable du groupe de travail.

Soutien en Haïti

« Nous apportons notre soutien à des actions durables », indique Philippe Haeberli. Le groupe de travail pour la coopération n'a pas versé d'argent directement suite au

séisme qui a frappé Haïti au début de l'année 2010. Par ailleurs, la Ville de Neuchâtel s'est montrée solidaire en accordant 5000 francs pour financer une campagne de plantation de vétivers. Ce petit arbuste touffu est utilisé dans l'agriculture et le reboisement. Planté en haies, le vétiver permet d'augmenter le rendement agricole et réduit l'érosion des terres. Ce projet est organisé par le Mouvement des aînés de Neuchâtel qui – depuis plusieurs années – se rend à Haïti pour réaliser des travaux de plantation de vétivers avec des paysans haïtiens.

**« Les Villes de Neuchâtel
et Besançon collaborent
régulièrement pour mener
à bien différentes actions
à l'étranger »**

Collaboration avec Besançon

Les Villes de Neuchâtel et Besançon collaborent régulièrement pour mener à bien différentes actions à

l'étranger. En 2010, les deux villes ont soutenu une mission en Cisjordanie pour le camp de réfugiés d'Aqabat Jabr situé au sud de Jéricho. Il a été établi en 1948 lors de la création de l'Etat d'Israël. Le camp compte actuellement 40'000 habitants. La Ville de Neuchâtel a accordé quelque 5000 francs dans le but d'améliorer l'approvisionnement du camp en eau potable. De nombreuses conduites nécessitaient d'être remplacées pour éviter des fuites. Les deux villes ont également mené des actions communes à Douroula au Burkina Faso.

Action au Tchad

Le groupe de travail pour la coopération peut accorder son soutien à des projets de plus petite envergure. « Nous recevons de nombreuses demandes de soutien », commente Philippe Haeberli. Le groupe ne suit pas de règlement précis pour sélectionner un projet. Lorsqu'une action lui paraît cohérente, il peut décider de lui accorder une participation. En 2010, la Ville a cédé 1000 francs à l'Association Betsaleel au Tchad qui vient en aide à des enfants démunis. (ak)

Le village agricole de Lunca de Jos en Roumanie compte quelque 5300 habitants. • Photo: sp



La Ville de Neuchâtel soutient par divers

Soutien régulier

La Ville de Neuchâtel a envoyé à fin 2010 du matériel scolaire à destination de l'école de la Ville de Miercurea Ciuc, en Roumanie. Les tables, les chaises et autres matériels qui ont pu être récupérés avant la déconstruction de l'ancien collège de la Maladière profiteront aux petits Roumains de la province de Harghita. Une ambulance a également été transportée dans cette région où se situe le village de Lunca de Jos, soutenu depuis plus de 20 ans par la Ville de Neuchâtel.

Après la chute du régime de Ceausescu, en 1989, le mouvement « Opération Villages Roumains » a vu le jour à Bruxelles en Belgique. La Suisse a rapidement pris part à cette action de protection du pays. Dans ce contexte, le village agricole de Lunca de Jos a été attribué à la Ville de Neuchâtel. Ses actions en faveur de ce



Le village de Lunca de Jos.



Le lycée Marton Aron à Miercurea Ciuc.



L'ambulance qui a été acheminée jusqu'en Roumanie.



La gare de Miercurea Ciuc • Photos: sp

ses actions le village roumain de Lunca de Jos depuis plus de 20 ans

ulier à la Roumanie

village se sont étendues à la ville de Miercurea Ciuc.

Action pour les handicapés

L'association régionale pour les handicapés de la province de Harghita désire construire un centre pour accueillir des patients et ainsi améliorer leur prise en charge. Dans cette optique, la Ville de Neuchâtel a participé à l'achat du terrain qui sera utilisé pour la construction de cette institution. «Nous avons envoyé un bus de Foyer Handicap équipé pour le transport de personnes handicapées il y a quelques années», commente Philippe Haeberli, responsable du groupe de travail pour la coopération internationale technique et démocratique. Au vu de l'étendue de la région, les personnes handicapées sont souvent amenées à se déplacer pour se rendre dans différents lieux hospitaliers.

Problèmes de douane

«La Ville a conduit une première ambulance dans la province de Harghita il y a plusieurs années», explique le responsable du groupe de travail de la Ville. Une seconde ambulance a été transportée cette fois-ci par camion à la fin de l'année passée. Le transport de véhicules se déroule assez facilement: la douane s'est bien améliorée. «Nous sommes restés bloqués 15 heures à un poste de douane», se rappelle Philippe Haeberli au sujet d'un ancien transport de matériel. Et d'ajouter: «Les douaniers ne voulaient pas nous laisser passer avant d'avoir obtenu un pot-de-vin. Nous avons tenu bon et pour finir ils nous ont laissé partir.»

Peu d'évolution

La Ville de Neuchâtel a commencé par apporter des biens de première

nécessité tels que des habits en Roumanie. Elle a également amené des véhicules, des lits d'hôpital et du matériel informatique. «Les Roumains sont très débrouilles», précise Philippe Haeberli. Ils apprennent très vite à se servir du matériel mis à disposition. La Ville veille à ce qu'il y ait toujours au moins une personne qui maîtrise le matériel apporté. «Une année, nous avons acheminé un appareil pour faire des radiographies», indique le responsable à titre d'exemple. La Roumanie reste un pays qui a peu évolué. «En 20 ans, peu de choses ont changé. Les routes se sont améliorées, mais les salaires sont notamment très bas. Par exemple, un professeur doit donner des cours à côté de son travail pour s'en sortir». En 2010, la Ville de Neuchâtel a engagé un montant de plus de 14'000 francs pour soutenir la province de Harghita. (ak)

 **Orphelinats roumains**

Après l'effondrement du régime de Ceausescu, de nombreux orphelinats ont été découverts de part et d'autre de la Roumanie. Le dictateur était contre la contraception et l'avortement. Les familles roumaines étaient extrêmement nombreuses. «Les enfants accueillis dans les orphelinats n'étaient pas forcément orphelins, mais leur famille n'avait pas les moyens de les élever», explique Philippe Haeberli, responsable du groupe de travail de coopération internationale. La Ville de Neuchâtel a soutenu l'orphelinat de la province de Harghita durant plusieurs années. Aujourd'hui, l'établissement a fermé ses portes. «Les enfants vivaient dans des conditions déplorables», commente Philippe Haeberli. «Leurs lits étaient collés les uns aux autres dans de petites pièces. Les enfants étaient entassés.»



La Ville subventionne les traitements dentaires des enfants

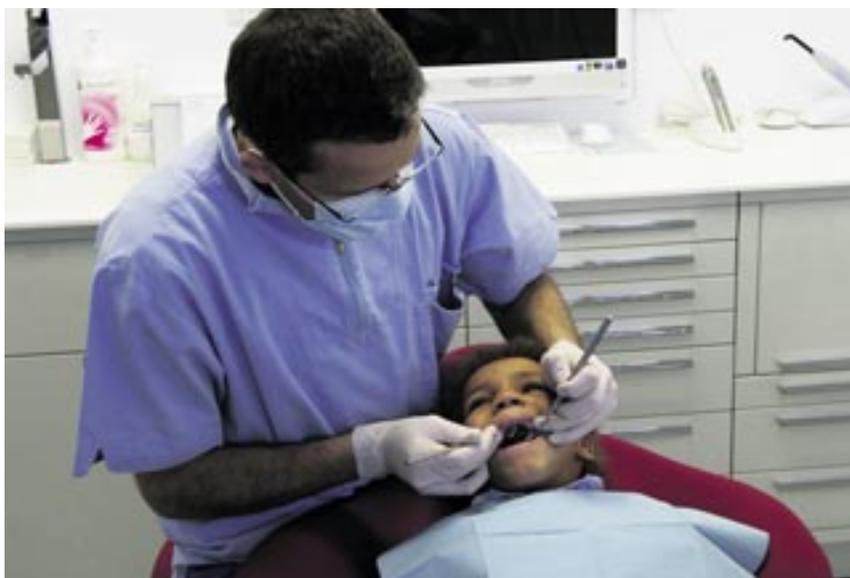
Ouverture du Centre médico-dentaire

Le Centre médico-dentaire Neuchâtel a ouvert ses portes au début janvier. Il reçoit à la fois une clientèle privée et, suite à la fermeture de la Clinique dentaire scolaire, l'ensemble des enfants des écoles de la Ville de Neuchâtel pour un dépistage annuel gratuit. Les parents qui désirent faire traiter leurs enfants au centre pourront bénéficier d'un soutien communal en fonction de leurs revenus et de la composition du ménage.

La Clinique dentaire scolaire située dans le collège de la Promenade a fermé ses portes en juin 2010. Le Conseil communal et la Société neuchâteloise des médecins-dentistes (SNMD) ont trouvé une solution pour continuer d'assurer un dépistage annuel gratuit à tous les enfants des écoles de la Ville: ils ont constitué une association, qui a elle-même chargé le Centre médico-dentaire Neuchâtel d'offrir cette prestation. Le Conseil général a accepté cette solution en novembre 2010.

Assurer la qualité

Le Centre médico-dentaire Neuchâtel a vu le jour au début 2011. Il est situé à la rue Saint-Maurice 4 dans le bâtiment du Service de la santé et des affaires sociales de la Ville. Les médecins-dentistes, Pierre Daen-



Le Centre médico-dentaire assurera un dépistage annuel gratuit pour tous les élèves des écoles de la Ville.

zer, Helidon Kongo et Lionel Huber sont à l'origine de sa création. A cette équipe de base vient également s'ajouter un orthodontiste qui travaille le mercredi. A terme, d'autres spécialistes devraient encore se joindre à eux. Les membres du Centre médico-dentaire font partie de la SNMD. «Les gens peuvent ainsi bénéficier d'une structure de qualité», assure François Guyot, président de la SNMD.

Soins dentaires des enfants

Outre sa clientèle privée, le Centre médico-dentaire s'occupe aussi des enfants des écoles de la Ville. Les praticiens du centre les contrôlent gratuitement chaque année. Une infirmière scolaire se rend également dans les classes pour faire de la prophylaxie. Les parents qui décident de faire traiter leurs enfants au centre bénéficieront d'une subvention de la part de la Ville, à condition qu'ils remplissent les

conditions requises. Ils pourront aussi obtenir des conseils en matière d'orthodontie et d'hygiène dentaire auprès du centre.

Subvention communale

Du temps de la Clinique dentaire scolaire, les enfants qui étaient suivis bénéficiaient aussi du soutien de la Ville, les tarifs de la clinique étant moitié moins élevés que ceux pratiqués par les dentistes privés. A présent, les parents dont les enfants sont traités au Centre médico-dentaire payeront une facture qui dépendra de leurs revenus et du nombre d'enfants de la famille. La subvention

s'échelonne entre 10 et 75 % de la facture pour les ménages avec un enfant, entre 10 et 80% pour les familles avec deux enfants, entre 10 et 85 % pour les familles avec trois enfants et finalement entre 10 et 90 % pour les familles de 4 enfants et plus. «L'échelonnement ne se fera pas par paliers, mais selon une courbe régulière afin d'éviter les effets de seuil», précise Daniel Perdrizat, Directeur de la santé et des affaires sociales. (ak)



La Confédération augmente son soutien au Festival international du film fantastique de Neuchâtel

Le NIFFF obtient 120'000 francs

L'Office fédéral de la Culture a décidé d'augmenter la subvention annuelle accordée au Festival international du

« L'augmentation du soutien de la Confédération permettra au NIFFF de se développer »

film fantastique de Neuchâtel (NIFFF). Au lieu des 75'000 francs annuels reçus pour la période 2008-2010, le NIFFF bénéficiera de 120'000 francs par an pour les années 2011 à 2013.

Cette augmentation montre l'importance du festival sur la scène cinématographique nationale. Les organisateurs de la manifestation sont satisfaits de cette décision qui vient récompenser un travail de longue haleine.

Qualité du festival

La qualité de la programmation et de l'organisation ainsi que l'impact en Suisse et à l'étranger sont les critères qui ont poussé les experts de l'Office fédéral de la Culture (OFC) à augmenter la subvention du NIFFF. Elena Tatti, productrice, et Martin Walder, critique, sont tous deux experts à l'OFC. Ils ont relevé la qualité unique des programmes du festival neuchâtelois. La forte popularité du NIFFF

auprès des jeunes et des médias a également joué un rôle dans l'augmentation du soutien de l'OFC.

Récompense bien méritée

L'augmentation du soutien de la Confédération permettra au NIFFF de

se développer. Malgré ce soutien renforcé, le festival se trouve encore dans une situation financière délicate. Il ne dispose que de moyens limités. Les organisateurs se déclarent satisfaits de la décision de l'OFC qui vient récompenser un gros travail. (ak)



Nouvelle affiche du NIFFF



La 11^e édition du NIFFF se tiendra du 1^{er} au 9 juillet 2011 à Neuchâtel. Les organisateurs ont récemment présenté la nouvelle affiche du festival. Elle représente le buste d'une femme à la fois élégante et étrange. Elle a été réalisée par l'agence Supero de la Chaux-de-Fonds. En ce début d'année, l'équipe du NIFFF annonce également le soutien d'un nouveau sponsor: l'Aéroport international de Genève qui vient apporter son soutien au festival neuchâtelois.

A propos...



L'état des feux

La Ville de Neuchâtel s'apprête à marquer son millénaire en 2011. Cette année, la population mondiale passera le cap des 7 milliards de personnes et la Suisse s'approche à grands pas des 7,8 millions d'habitants. La course au recensement est annuellement lancée et d'aucuns se font un plaisir de passer outre les délais et les procédures pour être les premiers à annoncer la (bonne?) nouvelle. Cette pratique n'est pas récente. Elle est même une des opérations statistiques les plus anciennes de l'histoire; ce qui prouve que le recensement est indispensable à toute vie sociale organisée. A l'exemple des premières grandes civilisations, le dénombrement de la population était réalisé notamment pour des raisons fiscales ou militaires. Au XIV^e siècle en France, le Gouvernement royal avait fait exécuter un vaste comptage des paroisses et des «feux» (nombre d'habitations). Et de passer à l'époque dans une mutation pleine de péril des «feux» aux «hommes».

Il s'agit donc de bien compter. Recenser les lieux, habiter l'Univers...

Rémy Voirol

Atelier des musées

Une toile, des pinceaux...

Dans le cadre de l'exposition *Gérald Comtesse - 50 ans de peinture* au Musée d'art et d'histoire, l'atelier des musées, en collaboration avec Geneviève Pétermann, organise divers ateliers sur toile.

Ces ateliers pour enfants dès 7 ans, adolescents, adultes dès 18 ans et aînés (AVS) auront lieu **mercredi 26 janvier** ou **mercredi 6 avril de 14h à 16h30**.

Prix: Fr. 25.- par enfant/ado (7-17 ans), Fr. 35.- par adulte et Fr. 30.- par aîné.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, tél. 032 717 79 18 (mardi-venredi matin), ou www.atelier-des-musees.ch



La Ville officielle

Les sportifs méritants de l'année 2010



Les sportifs méritants récompensés l'année dernière • Photo: archives

Critères de sélection

Chaque année, les sportifs méritants de l'année sont fêtés par les Autorités de la Ville. La traditionnelle cérémonie de remise des médailles aura lieu le mercredi 16 mars. Les critères de sélection sont les suivants:

Mérites athlètes

A) Avoir conquis, durant l'année, un titre de **champion** olympique - du monde - d'Europe ou de Suisse.

B) Avoir occupé, durant l'année, une **place d'honneur** (2^e ou 3^e) lors des Jeux Olympiques, d'un championnat du Monde, d'un championnat d'Europe ou du championnat Suisse.

C) Avoir remporté, durant l'année, une **compétition nationale** officielle (par exemple, la Coupe de Suisse).

D) Avoir remporté, durant l'année, une **compétition internationale** officielle (par exemple, une Coupe du Monde ou d'Europe) ou être monté sur le podium (2^e ou 3^e place).

La sélection des candidats par les critères A à D se fait sur la base des classements officiels des compétitions correspondantes.

Pour les catégories ci-dessous, un comité composé du Directeur des sports, du chancelier et du chef du

Service des sports statue sur les candidats.

Mérite athlète d'honneur

Athlète neuchâtelois ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

Mérite dirigeant ou entraîneur

Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

Mérite dirigeant d'honneur

Personnalité neuchâteloise ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

Mérite «coup de cœur»

Personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Comme son nom l'indique ce prix est attribué en fonction de critères pas forcément rationnels mais aussi émotionnels.

Pour les mérites «Dirigeant ou entraîneur», «Dirigeant d'honneur» et «Coup de cœur», le comité ci-dessus statue sur la base de propositions externes ou par rapport à l'actualité de l'année. Aucune obligation n'est donnée d'attribuer chaque année un mérite dans ces catégories. C'est le Conseil communal qui se déterminera en dernier lieu sur les nominations.

Offre d'emploi

La direction de la Sécurité met au concours, pour le 1^{er} mai 2011, un poste de

collaborateur/trice au Contrôle des habitants

à 100% ou deux postes à 50%

dont la mission comprendra, notamment, les tâches suivantes:

- service à la clientèle, guichet et téléphone,
- mise à jour et tenue du registre des habitants,
- préparation des votations et élections,
- diverses tâches administratives liées aux pièces d'identité ainsi qu'aux permis de séjour.

Titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce, vous êtes doté-e d'une excellente expression orale et écrite du français et maîtrisez les outils informatiques courants Word et Excel. Vous possédez de bonnes connaissances de l'anglais. De plus, la maîtrise de l'allemand ou d'une autre langue serait un atout.

A l'aise dans les contacts avec le public, vous bénéficiez d'une expérience professionnelle de quelques années dans un service administratif.

Intègre, dynamique, organisé-e, souple dans vos horaires, vous devrez être à même d'assimiler rapidement les différentes tâches inhérentes à la fonction et maîtriser les logiciels informatiques spécifiques qui y sont liés.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de M. Bertrand Cottier, chef de service, au 032 717 72 21.

Si cette offre vous concerne, nous attendons votre postulation (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae et certificats), jusqu'au **vendredi 4 février 2011** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 17 au 23 janvier 2011

- Température extérieure moyenne: 0,0° C.
- Degrés-jours: 140.1 DJ.

La chronique multimédia de...

Nintendo débarque avec la 3DS dès mars en Europe

Adrien Iseli



Le géant japonais du jeu vidéo Nintendo fait le pari de la technologie 3D relief sans lunettes pour sa nouvelle console portable 3DS, prévue pour le 25 mars en Europe, une machine appelée à succéder à sa DS écoulée à quelque 130 millions d'exemplaires dans le monde en six ans.

Le prix de la 3DS sur le continent européen n'a pas été communiqué, mais il se situerait entre 299 et 329 francs en Suisse, selon plusieurs sources. Du côté des jeux, Nintendo a annoncé que 30 titres étaient prévus d'ici le mois de juin dans des domaines allant du sport à la course, en passant par le combat ou l'aventure. Les développeurs ont misé sur leurs licences-phare pour leurs débuts sur cette nouvelle machine avec le retour de grands noms de l'industrie comme «Zelda», «Street Fighter», «Mario Kart» ou «Les Lapins Crétins».



Avec sa console, Nintendo espère faire entrer massivement dans les foyers la 3D relief, technologie qui s'est fait une large place dans les salles de cinéma ces derniers mois grâce au cinéma et a opéré une percée modeste dans le monde du jeu vidéo en 2010

sur les consoles de salon avec plus ou moins de réussite.

Sur les deux écrans qui composent la 3DS, seul celui de la partie supérieure propose une vue entièrement en 3D. Le second, tactile comme sur les précédentes DS,

ajoute une nouvelle dimension au gameplay.

Pour percevoir l'effet 3D sans porter de paire de lunettes, le joueur devra se placer en face du petit écran de la machine et régler son intensité via une molette. Mais attention à ne pas trop incliner la console, sous peine de voir trouble. Mais chose plus étonnante, la firme japonaise déconseille aux parents d'utiliser la 3D pour les enfants de moins de 6 ans, leur vision étant encore en phase de développement à cet âge-là. Un logiciel de contrôle parental sera par conséquent intégré à la console de jeu portable permettant de désactiver l'affichage en 3D, explique le géant du jeu vidéo.

Misant également sur la connectivité, sa console permettra de jouer sur internet, surfer sur le web ou échanger des informations en croisant simplement un autre possesseur de 3DS dans la rue grâce à une fonction baptisée «Street Pass». Au-delà du jeu vidéo, la 3DS accueillera du contenu en 3D fourni par des partenaires de Nintendo. Les premiers accords concernent la chaîne de télévision Eurosport et le studio d'animation Aardman, créateur de Wallace et Gromit, qui proposeront des vidéos en 3D pour la console.

A.I.

A travers l'histoire



La gare de Neuchâtel, installée aux Sablons en 1859, a connu bien des transformations. En 1883, un nouveau bâtiment est construit à l'emplacement du premier. En 1901, la ligne Berne - Neuchâtel se raccorde à la gare des Sablons et le trafic augmente fortement. Un agrandissement de l'ensemble des installations ferroviaires est nécessaire. Entre 1924 et 1936, on procédera à l'élargissement des quais, à la construction de dépôts et à la construction d'un nouveau bâtiment des voyageurs. Par manque de place, l'entrée principale est créée perpendiculairement aux voies. (La gare en voie d'achèvement, photo Attinger, vers 1935, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.) Vincent Callet-Molin.

Enquête publique

Demande du Bureau d'ingénieurs Hitz et Partner SA à Worblaufen, d'un permis de construire pour la modification d'une installation de téléphonie mobile existante 2, rue des Amandiers, article 15455 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 21 janvier au 21 février 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Atelier des musées

L'atelier des musées et Geneviève Pétermann proposent divers ateliers pour enfants, adultes et aînés, autour de l'exposition «Séries, suites, variations», au Musée d'art et d'histoire.

Traces et empreintes, pour les enfants de 4 à 6 ans, en duo avec 1 adulte, **mercredi 2 février de 14h à 15h30**. Prix: Fr. 25.- par duo.

Pour les enfants dès 7 ans, **mercredi 23 mars de 14h à 16h**. Prix: Fr. 20.- par enfant.

Linogravure, pour les enfants dès 8 ans, **dimanche 13 février de 11h à 13h**. Prix: Fr. 20.- par enfant.

Du t-shirt au pantalon (impression sur vêtement), pour les enfants dès 10 ans, **dimanche 13 février de 14h à 16h30**. Prix: Fr. 25.- par enfant.

Le monotype et ses délires, pour les adultes (dès 18 ans), **vendredi 11 février de 13h30 à 17h**. Prix: Fr. 50.- par personne.

Pour les aînés (AVS), **jeudi 24 février de 14h à 16h30**. Prix: Fr. 30.- par personne.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, tél. 032 717 79 18 (mardi-vendredi matin), ou www.atelier-des-musees.ch



Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur l'initiative populaire du 23 février 2009 «Pour la protection face à la violence des armes»,

le 13 février 2011

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 16 novembre 2010; vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 15 décembre 2010,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 13 février 2011 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 12 février 2011 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 13 février 2011 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 13 février 2011, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur

Echos

■ Mercredi 19 janvier, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, directeur des caves, à la présentation officielle du Non Filtré.

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au 60^e anniversaire du Conseil des Communes et Régions d'Europe, à Genève.

■ Samedi, M. Daniel Perdrizat, président, représentera les Autorités communales, au traditionnel concert du Showband Les Armourins.

domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 11 février 2011, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 5 janvier 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**

Les lundis des mots

Lundi 31 janvier à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3), lectures du lundi: *quand les parlementaires savaient parler*.

Thierry Béguin lira des morceaux choisis des grands débats de la Chambre sous la II^e et la III^e République.

Programme cinéma pour la semaine du 26 janvier au 1^{er} février**APOLLO 1** 032 710 10 33**HOW DO YOU KNOW**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Reese Witherspoon, Paul Rudd.
De James L. Brooks.

APOLLO 1 032 710 10 33**RAIPONCE - 3D**

9^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Byron Howard.

APOLLO 1 032 710 10 33**LES TROIS PROCHAINS JOURS**

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Russell Crowe, Elizabeth Banks.
De Paul Haggis.

APOLLO 2 032 710 10 33**POUPOUPIDOU**

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, lu/ma 16h, me au ma 18h15, me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h, sa/di 16h15.
Acteurs: Jean-Paul Rouve, Sophie Quinton, Guillaume Gouix.
De Gérald Hustache-Mathieu.

APOLLO 2 032 710 10 33**LE MONDE DE NARNIA: L'ODYSSÉE DU PASSEUR D'AURORE - 3D**

8^e semaine. 10 ans sug. 10 ans. VF sa/di 13h45.
Acteurs: Ben Barnes, Eddie Izzard.
De Michael Apted. Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33**ANGÈLE ET TONY**

1^{er} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h, 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Clotilde Hesme, Grégory Gadebois, Evelyne Didi.
De Alix Delaporte.

APOLLO 3 032 710 10 33**UNE VIE DE CHAT**

6^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Jean-Loup Felicioli. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33**THE TOURIST**

7^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Angelina Jolie, Johnny Depp.
De Florian Henckel von Donnersmarck.
Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44**AU-DELÀ**

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h30, ve/sa 23h15.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h45, je, ma 20h30.
Acteurs: Matt Damon, Bryce Dallas Howard.
De Clint Eastwood.

BIO 032 710 10 55**LA PETITE CHAMBRE**

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
Acteurs: Michel Bouquet, Florence Loiret Caille.
De Stéphanie Chuat.

REX 032 710 10 77**LE DERNIER DES TEMPLIERS**

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Nicolas Cage.
De Dominic Sena.

REX 032 710 10 77**LE NOM DES GENS**

10^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Jacques Gamblin, Sara Forestier, Zinedine Soualem.
De Michel Leclerc. Derniers jours.

STUDIO 032 710 10 88**LES ÉMOTIFS ANONYMES**

2^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.
Acteurs: Isabelle Carré, Benoît Poelvoorde, Lorella Cravotta.
De Jean-Pierre Améris.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Association neuchâteloise pour la médiation familiale (fbg de l'Hôpital 23). Informations et prise de rendez-vous, tél. 032 886 80 15 (heures de bureau, sauf vendredi après-midi).

Associations de quartiers

Beaux-Arts, M. Gérard Perrin, rue Désor 3, case postale 2665, tél. 032 724 19 87, gerard.perrin@cap.ch

Bel Ermitage, association des habitants voisins et amis du vallon de l'Ermitage, M^{me} Sandra Barbetti Buchs, tél. 032 721 25 05, sbarbetti@swissonline.ch - M. Jean-Pierre Emery, tél. 032 721 25 41, jp.emery@net2000.ch - M^{me} Béatrice Nys, tél. 032 724 77 07, bea.nys@sunrise.ch

Chavannes-ACOCHA, M. Bernhard Muller, rue des Chavannes 16, tél. 032 725 56 80, bernhard@bernhard-muller.ch

Coq-d'Inde (Coq Dingue), M. François Goetz, Case postale 1614, tél. 032 724 47 76, tapis.rouge@bluewin.ch - http://coqdinguene.romandie.com

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMA) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 30 janvier

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène, suivi d'un repas palabre.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte avec sainte cène.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 30 Januar, kein Gottesdienst.

Églises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Église catholique chrétienne

Église St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds. Je 3 février à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... Sylvia Burkhalter au travail



Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



**Aux riverains de la ligne
Bern – Neuchâtel**

Avis de travaux durant la nuit

Travaux de meulage de la voie

Sur le tronçon **Bern – Neuchâtel**

Les nuits

du lundi au mardi 31 janvier/1 février
jusqu'au vendredi au
samedi 04/05 février 2011

du lundi au mardi 07/08 jusqu'au ven-
dredi au samedi 11/12 février 2011

entre 20h00 et 06h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



24/24
**REPLACEMENT PARE-BRISE
CONDITIONS SPÉCIALES**
et nettoyage complet véhicule gratuit

Pierre Grosjean Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER
Rue des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvornier
E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
FCR
Fédération des Carrossiers Romands



Stéphanie Jeannet et Nicolas Bamberger se rendent à Bruxelles pour réaliser un film d'animation

Réaliser un film à Bruxelles

Stéphanie Jeannet, 29 ans, a grandi au Val-de-Travers. Après des études à l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel, elle s'intéresse particulièrement au dessin. Elle va poursuivre ses études en cinéma et en dessin à l'Ecole Cantonale d'Art du Valais, à Sierre. A partir du mois de mars, Stéphanie logera à Bruxelles pour une durée de six mois, grâce à une bourse de la Ville de Neuchâtel. Elle souhaite y réaliser un film d'animation. Nicolas Bamberger, diplômé de la haute Ecole d'art et de musique de Berne, composera la musique de ce court-métrage et accompagnera Stéphanie à Bruxelles.

Quelle formation avez-vous suivie?

Stéphanie Jeannet: J'ai suivi une formation au Lycée artistique Maximilien de Meuron à Neuchâtel. J'ai continué mes études à l'ECAV toujours dans le domaine des arts visuels. Dans le cadre de cette formation, j'ai eu l'opportunité de suivre un semestre dans une université de Jérusalem, la Bezalel Academy of Art and Design.

Qu'avez-vous étudié à Jérusalem?

SJ.: Je me suis inscrite dans la section d'animation. Au départ, j'avais déjà l'intention de réaliser un film d'animation. Avant de commencer le semestre, j'ai pris part à des leçons intensives d'hébreu avec d'autres étudiants étrangers. J'avais aussi un travail de mémoire à rendre à mon retour en Suisse. Le film d'animation a donc dû attendre jusqu'à aujourd'hui.



D'où vous vient cette passion pour le dessin?

SJ.: Je n'ai pas commencé toute jeune comme ma sœur. C'est le Lycée artistique qui m'a donné l'amour du dessin. Il m'arrivait de dessiner huit heures par jour durant mes études. J'ai fait d'autres essais avec la photographie et le cinéma. La technique du dessin a un côté proche de l'enfance.



Nicolas Bamberger et Stéphanie Jeannet sont les heureux lauréats de la bourse de Bruxelles attribuée par la Ville.

C'est reposant de dessiner. C'est un monde totalement imaginaire qui donne beaucoup de liberté.

Quel est votre projet plus exactement?

SJ.: J'aimerais réaliser un court-métrage de 6 à 8 minutes. Ce ne sera pas un dessin animé, mais un film d'animation: une sorte de laboratoire de recherche à la fois visuel, littéraire et musical. Une certaine poésie se dégagera de l'image et du texte. Il me faudra réaliser entre 5000 et 10'000 dessins. Je ne pense donc pas pouvoir finaliser le projet à Bruxelles. Le montage et la finalisation se feront à Neuchâtel.

Nicolas Bamberger: Je me chargerai de composer la musique du film. La bande sonore sera constituée d'instruments réels et d'objets sonores de notre environnement. La relation entre le son et l'image m'a toujours beau-

coup intéressé car le son peut renforcer le sens de l'image ou lui en attribuer un tout autre. La composition de la bande sonore représente environ un mois de travail. Ce qui m'en laisse cinq autres pour réaliser mon projet d'album.

Que racontera ce court-métrage?

SJ.: Il parlera d'un homme, Victor, qui va à sa propre rencontre. Il

croisera notamment des regards d'animaux qui vont l'émouvoir. Le film traitera de l'homme absent de lui-même, égaré dans la société. Il va remettre en question la relation de l'homme face à certains mécanismes tels que le progrès, la religion ou la raison. Cette histoire interroge aussi la culture. La culture actuelle, nous est-elle favorable? «Les Mécaniques du Bonheur» révèle un univers extraordinaire où il est encore possible d'avoir de l'espoir.

Qu'attendez-vous de ce séjour à Bruxelles?

SJ.: A Neuchâtel, nous avons cherché un atelier pendant plusieurs mois, mais nous n'avons rien trouvé. A côté, nous travaillons tous les deux dans un établissement médical spécialisé. Nicolas donne des cours de musique et je donne des leçons de peinture et de dessin. A Bruxelles,

nous pourrons nous vouer entièrement à notre projet, sept jours sur sept.

N.B.: Nous espérons aussi pouvoir nous préparer pour décrocher d'autres bourses en revenant à Neuchâtel. Notre but à terme est de pouvoir vivre de la musique et du dessin. Nous irons là où les portes s'ouvriront, en Suisse comme à l'étranger.

Pourquoi Bruxelles?

SJ.: Nous y sommes déjà allés il y a deux ans. Nous avons été visiter l'atelier qu'occupait un ami à Nicolas, qui avait remporté la bourse dans les années précédentes. L'architecture de cette ville me plaît beaucoup. Je pourrai m'en servir pour le décor de mon film.

N.B.: Quand nous avons découvert l'atelier, nous avons tout de suite pensé à venir à Bruxelles. Contrairement aux autres destinations proposées par la ville (voir encadré), Bruxelles nous a le plus convaincu pour ce projet. C'est une ville qui comporte beaucoup de parcs et d'espace.

Quels sont vos projets pour la suite?

N.B.: J'aimerais pouvoir commencer la tournée avec mon groupe et Stéphanie souhaiterait sortir un livre.



SJ.: Oui j'aimerais me baser sur l'histoire d'un livre existant et travailler sur le grand format pour des expositions futures.

Anne Kybourg



Bourse du Caire

Le séjour à Bruxelles n'est plus à prendre. En revanche, la Ville de Neuchâtel met au concours un séjour de six mois au Caire, en Egypte. Assorti d'une bourse de 9'000 francs, ce séjour s'adresse aux artistes motivés. Le lauréat aura l'opportunité de travailler

dans un atelier situé dans l'île Jacob, sur le Nil. Les personnes intéressées sont priées de déposer leur candidature au plus vite auprès de la Direction de la culture, Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel. Renseignements au 032 717 79 05.